



Assemblée générale

Distr. générale
10 janvier 2024
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire de la quatrième
Conférence des Nations Unies chargée
d'examiner les progrès accomplis
dans l'exécution du Programme d'action
en vue de prévenir, combattre et éliminer
le commerce illicite des armes légères
sous tous ses aspects**

New York, 12-16 février 2024

Règlement intérieur provisoire de la Conférence

Projet de décision déposé par le Président

Le Comité préparatoire décide de recommander à la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le règlement intérieur de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects tenue en 2012, publié sous la cote [A/CONF.192/2012/RC/L.2](#).

